

SIA 2019 : La certification du karité de Côte d'Ivoire ouvre la porte à l'exportation du produit (Productrice)

Paris (France), 25 fev (AIP) – La récente certification "bio" du karité de Côte d'Ivoire ouvre la voie à l'exportation de ce produit vers les Etats-Unis et l'Europe, se réjouit la présidente de la Société coopérative des productrices du karité de la région du Bounkani (Nord-Est), Lydie Kambou Rachel.

« La Côte d'Ivoire n'a pas encore commencé à exporter le karité parce qu'il ne fallait pas sauter l'étape de la certification... », a-t-elle précisé, lundi, au cours d'un entretien avec l'AIP au 56^{ème} Salon international de l'agriculture de Paris (SIA 2019).

La stratégie consiste donc pour l'instant à mener une grosse communication autour de cette certification pour attirer des acheteurs, des partenaires commerciaux, en vue de commencer l'exportation du beurre de karité.

Aux dires de Mme Kambou, également administratrice des huit régions productrices du karité de Côte d'Ivoire, il convient de structurer la filière pour permettre aux sociétés coopératives de travailler dans de bonnes conditions et d'arriver à l'autonomisation financière des femmes exerçant dans ce secteur d'activité.

Pour ce faire, elle sollicite des équipements idoines auprès de potentiels investisseurs. « Il y a 20 000 braves femmes qui se font mordre par des serpents, qui travaillent dur, avec des équipements artisanaux », regrette-t-elle, notant que la participation au SIA va permettre de rencontrer des partenaires à même de les aider à s'équiper, pour réduire la pénibilité du travail et produire en grande quantité.

Mme Kambou a relevé l'objectif des productrices qui est de vendre grande quantité, en container, puisque le karité est un produit pérenne, la meilleure huile végétale respectant le taux d'acidité, d'humidité, d'impureté.

Elle a profité de l'occasion pour exprimer sa gratitude au ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mamadou Sangafowa Coulibaly. « Il y a une grosse volonté politique derrière, soutenue par le partenaire ONU Femme qui est en train d'œuvrer pour structurer la filière karité en Côte d'Ivoire, pour donner une meilleure visibilité », a-t-elle poursuivi.

La production d'amande de karité en Côte d'Ivoire est estimée à 400 000 T dont la moitié seulement est récoltée annuellement par des femmes dans les huit régions productrices, à cause de la pénibilité du travail. « Etant donné le fait que 3 kg d'amande de karité donnent un kilogramme de beurre (...), si tout est vraiment ramassé, avec des équipements qui leur évitent de se casser le dos, elles peuvent atteindre les 400 000 T d'amande de karité, soit 100 000 voire 150 000 T de karité, ce qui est non négligeable », fait observer Mme Kambou.

(AIP)

cmass